

ASSEMBLEES GENERALES DE HAUTE-VIENNE TOURISME -

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME

Vendredi 24 juin 2011

PROCES-VERBAL

La séance s'est déroulée en présence de Mme Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Présidente du Conseil Général de la Haute-Vienne.

Etaient présents :

COLLEGE I (Conseillers Généraux) 7 dont 1 pouvoir/11

M. FAUCHER – Conseiller Général

M. FAGES - Vice-Président du Conseil Général

M. BROUILLE – Vice-Président du Conseil Général

M. PONCHUT – Conseiller Général

M. DRIEUX – Conseiller Général

M. ALLARD – Conseiller Général

Pouvoir de Mme PLAZZI – Vice-Présidente du Conseil Général

COLLEGE II (Organismes touristiques et de loisirs à caractère départemental) 10 dont 1 pouvoir/19

Mme FUMET – Présidente de l'U.D. OT/SI

M. GUILLOU – Vice-Président – Pouvoir de M. BOISSIER – Président de l'UMIH 87

M. CODET-BOISSE – Président de l'Association Tourisme Vert Haute-Vienne

M. MAZURIER – Vice-Président - représentant M. SABAREN – Président de CODERANDO

Mme DURON – Présidente de l'Association du Tourisme Equestre en Hte-Vienne

Mme BRANTHOME – Secrétaire – représentant M. MICHEL – Président de l'Association Clévacances Haute-Vienne

M. DANTZER – Président de l'Association Club Campings Haute-Vienne

Mme BESSE – Présidente du Comité de la Fédération Française de Cyclotourisme

M. ROULIERE – représentant M. LIMOUSIN - Président de l'Aéroport Limoges Bellegarde

Pouvoir de M. BOISSIER à M. ROULIERE pour l'Association Welcome en Limousin

COLLEGE III (Pays et Communauté d'Agglomération Limoges Métropole) 5 dont 1 pouvoir/6

M. NOUSSAT – Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac

M. DENIZOU – Pays du Haut-Limousin

M. PLUSS – Pays de Saint-Yrieix sud Haute-Vienne

Mme AUBISSE – Communauté d'Agglomération Limoges-Métropole (pouvoir de Mme BOULESTIN)

Pouvoir de M. DELAUTRETTE – Pays d'ouest Limousin

COLLEGE IV (Chambres consulaires) 1 représentant + 1 pouvoir - 2/3

M. ROULIERE – représentant M. LIMOUSIN- Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que M. GROS – Président de la Chambre de Métiers (pouvoir des 2)

COLLEGE V (Membres de droit) 1/2

Mme COURSAT – Présidente du Comité Régional du Tourisme du Limousin

COLLEGE VI (Offices de Tourisme) 13 dont 2 pouvoirs - 13/26

Mme NAULEAU – Présidente de l'OT Aix-sur-Vienne

M. NOUSSAT – Président de l'OT des Monts d'Ambazac

M. PARIS – représentant Mme COUTURIER – Présidente de l'OT de Bessines-sur-Gartempe

M. PLUSS – Président de l'OT du Chalarad

Mme FUMET – Présidente de l'OT de l'Issaure – Magnac-Bourg (+ 2 pouvoirs : OT du Martoulet et OT Vallée de la Gorre)

Mme DELIAT - représentant l'OT de Nexon (pouvoir de M. GOUDIER – Président)

Mme HERBERT – Présidente de l'OT de Peyrat-le-Château

M. OYARSABAL – Président de l'OT de Salignac

M.ROCHER, représentant M. BRANDY – Président de l'OT de Saint-Junien

Mme TANDEAU DE MARSAC – Vice-Présidente de la Communauté de Communes de Noblat, représentant M. LEBLOIS - Président

M. VOUZELAUD – Vice-Président – Communauté de Communes du Pays de la Météorite – Rochechouart

QUORUM : 38/67

Autres invités présents :

Mme PEROL DUMONT – Présidente du Conseil Général de la Haute-Vienne – Députée

Mme BERCHENY – Vice-Présidente du PNR Périgord-Limousin

Mme TEXIER – représentant M. JEANSELME, Directeur de la Région SNCF de Limoges

M. LARTIGAUT – représentant M. TELLIER – Directeur de l'Aéroport de Limoges Bellegarde

M. MOULY – Président de l'Union des Fabricants de Porcelaine

M. EDOUARD – Directeur du Comité Régional du Tourisme

M. RIVAL – Directeur de l'Association Tourisme Vert Haute-Vienne

Mme LARCHER – Directrice de l'Office de Tourisme de Limoges

Mme FAURE – représentant M. JEZIERSKI – Directeur du Centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane

Mme RICHARD – Chargée de Communication –Musée Adrien Dubouché

Mme RENAUX – représentant M. RECOR – Directeur des Services Fiscaux

Mme CATALIFAUD– Direction Départemental des Transports

M. MICHAUX – Association Limousin Nature Environnement

M. NOURRY – Directeur Culture-Sport-Tourisme du Conseil Général – Directeur de Haute-Vienne Tourisme

M. PICAT – Chargé de mission Tourisme – Conseil Général

Melle MONTASTIER – représentant le Cabinet FIDAUDIT – Commissaire aux comptesExpert

M. MALTHIEU – Price Waterhouse Coopers – Expert-comptable

Mme POMMIER – Le Populaire du Centre

Le personnel de Haute-Vienne Tourisme : Mélanie ASTIE, Jeannine GALLET, Marion MANGIN, Isabelle ROBIN, Stéphane ROUX, Sophie TRINQUES

Etaient excusés :

Collèges :

M. LAFAYE – Vice-Président du Conseil Général
M. VEYRIRAS – Conseiller Général
M. SERVAUD – Conseiller Général (suppléant de M. VEYRIRAS)
M. ARCHER – Conseiller Général
M. BARRET – Conseiller Général
Mme JARDEL – Conseillère Générale (suppléante de M. ARCHER)
M. VILLESSOT – Syndicat des Transporteurs Routiers
M. BOISSIER – Association Welcome en Limousin
M. ALAIS – Comité Départemental de Canoë-Kayak
M. GORSE – Association des Villages Etape
M. CHAMBRAUD – Association des Logis de la Haute-Vienne
M. DELAUTRETTE – Pays de l’ouest Limousin
M. FAURY - Pays du Haut-Limousin
M. VAREILLE – Office de Tourisme de Limoges
Mme LULEK – Chambre d’Agriculture
M. CHEVALIER – Office de Tourisme du Haut-Limousin
M. BLONDET – Office de Tourisme de Magnac-Laval
M. SIMONET – Office de Tourisme d’Oradour-sur-Glane
Mme DRUAUX – Office de Tourisme Briance - Roselle
M. CHAMOULEAU – Office de Tourisme du Martoulet
M. LUCHON – Office de Tourisme de la Vallée de la Gorre
Mme JALLET – Office de Tourisme du Dorat

Invités :

M. DASSONVILLE – Préfet
M. LABORIE – Sous-Préfet de Bellac
M. SERRA / Mme BRIZON – RN2D
Mme DAVID – Maison du Limousin
M. DESCARGUES – CDT Corrèze
M. BLERON – CDT Creuse
M. PEYRONNET – Sénateur de la Haute-Vienne
M. DEMERLIAT – Sénateur de la Haute-Vienne
M. RODET – Député – Maire de Limoges
M. THOMAS – UNAT
Mme MEUNIER – Maison de Vassivière
M. GARDELLE – SELI
M. MEILHAC – Visitez Malin
M. BERTRAND – Village de vacances de Bersac-sur-Rivalier
M. ROBERT – Société d’Ethnographie
M. QUITTET – CRE du Limousin, représenté par Mme DURON – Tourisme Equestre Haute-Vienne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président Daniel FAUCHER souhaite la bienvenue à tous les participants à cette assemblée générale 2010 du Comité Départemental du Tourisme. Il remercie tout d'abord le Conseil Général de la Haute-Vienne et sa Présidente, Madame Marie-Françoise PEROL-DUMONT, d'accueillir cette réunion dans leurs nouveaux locaux de la Visitation à Limoges. Cela témoigne des liens étroits noués entre le Département et le CDT, dont il reparlera plus tard.

Puis il donne la parole à Mme PEROL-DUMONT, Présidente du Conseil Général.

Madame PEROL-DUMONT, indique en préambule qu'elle est heureuse d'accueillir dans les nouveaux locaux du Conseil Général, les membres de l'Assemblée Générale du CDT.

Elle rappelle que la nouvelle implantation des services du Conseil Général est ouverte depuis le 1^{er} janvier dernier. Ce nouveau bâtiment permet d'améliorer les conditions de travail des agents, de donner plus de visibilité à l'institution départementale, et de faire des économies d'échelle en matière de gestion et de moyens de fonctionnement. Il avait aussi pour objectif de proposer un nouvel espace aux Haut-Viennois, qui utilisent déjà très largement les salles de réunion à leur disposition.

Madame PEROL DUMONT rappelle ensuite que le CDT est un partenaire important du Conseil Général pour la définition et la mise en œuvre de sa politique touristique. En 2010, le rapprochement et la coordination renforcée avec les services départementaux ont permis au CDT d'optimiser ses moyens, et d'alléger ses charges de structure au profit des actions. Ces orientations seront poursuivies en 2011.

De son côté, le Département poursuivra en 2011 ses interventions en faveur du tourisme haut-viennois. Celles-ci concerneront en priorité :

- le soutien aux investissements touristiques publics et privés : équipements de loisirs, hôtellerie – restauration rurales, hôtellerie de plein air, gîtes, ... ;

- l'actualisation du schéma départemental de signalisation touristique : poursuite du renouvellement de la signalisation directionnelle ; pose du nouveau réseau de relais information services (RIS) ; édition des nouvelles cartes touristiques des territoires ;

- le développement de la randonnée : inscription de nouveaux sentiers au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) ; édition de nouvelles topofiches ; préparation d'un topoguide départemental ;

- l'aide au fonctionnement des organismes touristiques (dont le CDT) ;

- la mise en place d'un réseau départemental de découverte de la porcelaine : création d'une charte destinée à sélectionner les sites ; mise en œuvre d'une communication touristique à

leur attention (site Internet dédié, édition d'un document départemental de promotion) ;

- le développement de la station de tourisme du lac de Saint-Pardoux, avec la mise en service de nouveaux équipements à l'été 2011 (parc acrobatique dans les arbres, rocher d'escalade et parcours santé à Santrop ; bike park et circuit cyclable à Chabannes), et l'amélioration d'installations existantes (requalification et développement du centre d'hébergement et de la base nautique de Chabannes), pour accroître l'offre d'activités et la fréquentation de l'ensemble du site.

Pour financer ces actions, le Conseil général a inscrit à son budget 2011 une dotation globale de **1 821 000 €**. Cet engagement financier marque la volonté de la collectivité départementale de continuer à œuvrer à son niveau au développement touristique de la Haute-Vienne avec l'appui du CDT, en concertation et en complémentarité avec les autres intervenants (en particulier la Ville et l'office de tourisme de Limoges).

Mme PEROL DUMONT tient à souligner que dans le contexte mondial actuel, les turbulences nationales et internationales, notamment dans le pourtour méditerranéen avec l'aspiration des peuples de ce secteur à une autre forme de développement et de liberté, vont inciter à adopter d'autres formes de consommation touristique. Il serait opportun que nous puissions aussi jouer notre carte en ce domaine.

Elle rappelle que le CDT dispose actuellement d'une vitrine située Place Denis Dussoubs à Limoges, ce que n'ont pas beaucoup d'autres CDT. Dans le contexte actuel, elle indique que le Conseil Général s'interroge sur l'opportunité de garder cette vitrine, qui n'est autre qu'un office de tourisme, et qu'il envisage sur ce point un partenariat avec la Ville et l'office de tourisme de Limoges. Plus généralement, si une concertation est nécessaire avec le Comité Régional du Tourisme en termes de commercialisation, il est également indispensable de poursuivre le rapprochement avec l'agglomération de Limoges, car les gens pensent Limoges quand ils disent Haute-Vienne.

Pour d'autres formes d'actions, un rapprochement n'est pas à exclure avec le CRT, dont elle salue la présence de la Présidente. Elle souligne que certaines interventions doivent être décloisonnées, car le tourisme ne s'arrête pas aux limites du département. Les atouts haut-viennois ne peuvent pas être utilisés qu'avec la seule carte Haute-Vienne - Limoges.

Certes, le Limousin ne sera jamais le Val de Loire, la côte atlantique ou la Méditerranée, et le tourisme dans notre région ne sera jamais l'élément majeur du développement économique. Mais c'est toutefois un levier qu'il ne faut pas sous estimer : un travail commun entre institutions est donc nécessaire pour déterminer comment construire au mieux ce tourisme de demain.

En conclusion, Mme PEROL-DUMONT assure le CDT de l'écoute attentive de la collectivité départementale pour que le tourisme, élément dynamique de l'économie de la Haute-Vienne, ne soit pas laissé de côté. Elle remercie l'assemblée pour son attention et souhaite une bonne continuation de la séance.

I – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président indique que l'assemblée va constater que l'année 2010 a permis au CDT, malgré un contexte toujours difficile, de continuer à œuvrer pour le développement du tourisme de la Haute-Vienne.

Contexte difficile en effet : il ne revient ni sur la situation budgétaire des Départements (que l'on connaît), ni sur les évolutions institutionnelles en cours (porteuses d'incertitudes), ni sur la crise économique (dont les effets ne sont malheureusement pas achevés, et qui a impacté l'activité touristique en France en 2010).

En dépit de cette situation, le CDT, avec un budget redimensionné et une équipe resserrée, a pu assurer l'essentiel de ses missions : la promotion et la communication ; le développement de l'offre ; la commercialisation de produits touristiques par son CDT autorisé. Il a bénéficié pour cela de l'appui technique des services du Conseil Général, que le Président du CDT remercie pour l'occasion.

Parmi toutes les interventions conduites, M. FAUCHER en retient particulièrement trois :

- En premier lieu, la poursuite des actions engagées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Comme beaucoup de secteurs, Internet est en train de bouleverser l'organisation et l'économie du tourisme. Il est important que le CDT s'adapte à son niveau à cette nouvelle donne, en tirant pleinement parti des avantages offerts par ces technologies.

- En second lieu, l'implication du CDT dans la filière de la randonnée pédestre, en liaison avec les services départementaux. Le PDIPR s'étoffe de jour en jour, deux sentiers ont été labellisés « grande randonnée pédestre » par la Fédération française, de nouvelles topofiches ont été éditées, l'ensemble des topofiches existantes a été réimprimé. Il reste à espérer que le travail entrepris pour susciter une offre d'hébergements sur les itinéraires, permettra à terme de donner à la randonnée toute sa place dans les produits touristiques de la Haute-Vienne.

- Enfin, les efforts réalisés par l'équipe du CDT autorisé pour produire, promouvoir et commercialiser des produits touristiques. Certes, l'année 2010 a été difficile, en particulier pour la vente des produits individuels. N'oublions pas cependant que ce service était encore dans une phase de montée en puissance de son activité, et qu'il a hérité de la partie la plus délicate de la commercialisation suite à la partition des activités du Service loisirs accueil. Néanmoins, le bilan de ce premier trimestre laisse augurer une année 2011 bien meilleure en termes de contrats et de chiffre d'affaires, notamment pour les produits groupes, si la flambée des prix des carburants ne perdure pas trop ... Même si cette activité est encore déficitaire, il est important qu'elle soit maintenue dans l'intérêt et pour l'image du CDT.

Le Président termine ses propos en traçant brièvement quelques perspectives optimistes pour l'année 2011 :

- Le budget prévisionnel qui a été établi se situe à peu près au même niveau que le budget 2010. Cette stabilité, autorisée par la situation financière saine du CDT, permettra à celui-ci de renforcer les moyens financiers qu'il consacrera aux actions de développement, de promotion et de commercialisation, avec en parallèle des charges de structure toujours contenues. Dans ce cadre, il reviendra plus particulièrement à l'équipe de réfléchir aux moyens de poursuivre l'animation et le développement des filières de pleine nature, quelque peu mises en sommeil depuis le départ de Rodolphe LIGONNIERE à l'exception de la randonnée. Le Président ne doute pas que ce travail difficile et important aboutisse.

- De nouveaux chantiers vont être engagés ou poursuivis cette année : promotion prioritaire des produits groupes et fidélisation des clientèles par le CDTA ; développement des éducteurs départementaux destinés aux offices de tourisme, qui permettent de conforter l'action engagée à la demande du Conseil Général pour mettre en réseau et fédérer ces acteurs ; mise en service d'un site Internet mobile ; édition d'un document d'appel en anglais ; conception d'un topoguide départemental ; édition d'un premier document départemental de promotion du tourisme porcelaine ; confortement du partenariat avec l'office de tourisme de Limoges en matière d'accueil et de commercialisation ; mise en place d'un projet de service en capacité de fédérer l'équipe et l'action du CDT autour d'objectifs stratégiques pour les trois prochaines années ; ...

Comme on peut le voir, le travail ne manquera pas !

Le Président conclut en remerciant et en félicitant l'équipe du CDT pour sa compétence et la qualité de son travail au quotidien au service du tourisme de la Haute-Vienne. Il remercie la Présidente du Conseil général pour son soutien financier renouvelé et ô combien précieux dans cette période. Il remercie également tous les organismes et les personnes présents à cette séance, qui participent chacun à leur manière à la promotion et à la valorisation des atouts de notre département.

Une discussion s'engage alors sur l'opportunité de maintenir la gratuité des topofiches de randonnée. Celles-ci étant désormais accessibles sur Internet et pouvant être imprimées, il serait possible de les faire payer pour limiter les coûts d'édition. Sur ce point, le Conseil Général n'envisage pas pour le moment un paiement des topofiches. En revanche, il est prévu que le CDT édite dès l'année prochaine un topoguide départemental payant présentant une sélection d'itinéraires inscrits au PDIPR. Madame FUMET donne aussi l'exemple de l'office de tourisme de Magnac-Bourg : la première fiche téléchargée puis imprimée est gratuite, les suivantes sont payantes.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II – RAPPORT D’ACTIVITES 2010 ET PERSPECTIVES 2011

Le Président donne la parole à M. Pascal NOURRY, Directeur du Comité Départemental du Tourisme – Directeur Culture – Sport - Tourisme du Conseil Général, qui présente le rapport d’activité synthétisé (voir le document remis à chaque participant).

Il rappelle que le document complet est à la disposition des personnes intéressées sur le site Internet du CDT : www.tourisme-haute-vienne.com – espace pro.

Le rapport d’activité est adopté à l’unanimité.

La parole est donnée à Mme COURSAT, Présidente du Comité Régional du Tourisme. Celle-ci se félicite d’entendre les mots - clés « Limoges- Haute-Vienne », qui sont un argument important pour le CRT car ils sont utilisés par les internautes qui représentent 80 % de nos touristes.

Elle félicite le CDT pour la mise en service prochaine d’un site Internet mobile, et précise que celui du CRT est en ligne depuis un mois.

Elle rappelle qu’il faut renforcer les liens et matérialiser les relations établies et poursuivre le travail de collaboration déjà engagé au niveau des équipes des deux structures. Mme COURSAT rappelle que lors de la dernière assemblée générale du CRT, elle a axé son rapport moral sur la notion de partenariat, d’échanges, d’écoute avec l’ensemble des acteurs du tourisme. Par exemple, la Haute-Vienne a l’expérience de la commercialisation, ce que le CRT ne sait pas faire et ne souhaite pas faire. Elle insiste donc sur le fait qu’il faut travailler ensemble car si le Limousin est un petit territoire avec peu de moyens financiers, l’on doit pouvoir dire qu’il peut être aussi un territoire touristique dans sa globalité.

III – RAPPORT FINANCIER

La lecture du rapport financier est effectuée par M. MALTHIEU, expert - comptable du Cabinet Price Waterhouse Coopers.

En réponse à une question concernant le fonds associatif, M. MALTHIEU précise qu’il ne peut pas être réaffecté sauf en cas de dissolution de l’association.

La parole est ensuite donnée à Melle MONTASTIER, représentant le Cabinet FIDAUDIT Commissaire aux comptes, qui donne lecture de ces rapports.

Les rapports financiers ainsi que l’affectation du report à nouveau du résultat 2010 d’un montant de 26.951 € sont adoptés à l’unanimité.

QUESTION DIVERSES

Siège du C.D.T. :

Monsieur NOURRY informe l'assemblée que le Département souhaite vendre le bâtiment situé place Denis Dussoubs. De ce fait, le C.D.T. doit trouver de nouveaux locaux d'ici la fin de l'année sans fonction d'accueil du public, et il est nécessaire de réfléchir à un partenariat avec l'office de tourisme de Limoges pour la poursuite de cette mission. Il précise que la Présidente du Conseil Général a adressé un courrier au Maire de Limoges pour attirer son attention sur ce dossier important, qui sera suivi ultérieurement de propositions dans le domaine de la commercialisation. Une convention pourrait être établie entre l'OT de Limoges et le CDT pour formaliser ce partenariat.

Dossier « Tourisme-porcelaine », porté par le Conseil Général et le CDT en collaboration avec la Ville de Limoges et les Chambres consulaires :

M. NOURRY précise que ce dossier a été confié à M. Bruno PICAT, chargé de mission tourisme du Conseil Général, en partenariat avec le CDT, les compagnies consulaires, l'agglomération de Limoges et l'office de tourisme de Limoges. Le Comité de pilotage institutionnel, présidé par M. Michel FAGES, doit valider dans le courant de la semaine prochaine les orientations proposées dans le projet de charte. Cela permettra d'enclencher à l'automne les procédures de sélection des prestataires et de conception d'outils de communication.

M. Alain MOULY, Président de l'Union des Fabricants de porcelaine, remercie le Département et le CDT de cette initiative. Il espère que son groupement sera associé le moment venu à la démarche.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire étant épuisé, le Président ouvre la deuxième partie concernant l'Assemblée Générale extraordinaire, qui doit procéder au renouvellement du Conseil d'Administration du C.D.T.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Election des membres du Conseil d'Administration.

Le Président précise qu'afin d'alléger la procédure prévue dans les statuts du CDT, les membres de l'Assemblée Générale ont été préalablement consultés afin de savoir lesquels souhaitaient renouveler leur participation ou être membres du Conseil d'Administration.

Suite aux réponses qui lui sont parvenues, le Président propose la composition suivante :

Collège I (Conseillers Généraux)

11 Sièges à l'Assemblée Générale (11 titulaires et 11 suppléants)

11 sièges au Conseil d'Administration (11 titulaires et 11 suppléants)

Titulaires	Suppléants
M. Daniel FAUCHER	M. Jean-Claude PEYRONNET
M. Michel FAGES	M. Claude BOURDEAU
M. Bernard BROUILLE	M. Gérard GRANET
M. Laurent LAFAYE	Mme Marie-Françoise PEROL DUMONT
M. Stéphane VEYRIRAS	M. Patrick SERVAUD
Mme Monique PLAZZI	Mme Annick MORIZIO
M. Francis BARRET	M. Yves RAYMONDAUD
M. Michel PONCHUT	M. Claude PAULIAT
M. Jean-Pierre DRIEUX	M. Thierry LAFARGE
M. Pierre ALLARD	M. Marc RIFFAUD
M. Raymond ARCHER	Mme Yvonne JARDEL

COLLEGE II (Organismes touristiques et de loisirs à caractère départemental)

19 sièges à l'Assemblée Générale

5 Sièges au Conseil d'Administration (5 titulaires et 5 suppléants)

Titulaires	Suppléants
U.M.I.H. (M. BOISSIER)	Ass. Logis de France HV (M. CHAMBRAUD)
Ass. Tourisme vert (M. CODET-BOISSE)	Ass. Clévacances HV (Mme BRANTHOME)
CODERANDO (M. MAZURIER)	Comité Départ. Canoë-Kayak (M. ALAIS)
Club Campings (M. DANTZER)	Comité Dptal FFCT (Mme BESSE)
Syndicat Agences de Voyages (M. DURET)	Féd. Nle des Transports Routiers (M. VILLESSOT)
(Vice-Président Délégué Hte-Vienne au SNAV)	

COLLEGE III (5 Pays et Communauté d'Agglomération de Limoges - Métropole)

6 sièges à l'Assemblée Générale (6 titulaires et 6 suppléants)

3 sièges au Conseil d'Administration (3 titulaires et 3 suppléants)

Titulaires	Suppléants
Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole (Mme BOULESTIN)	Pays Monts et Barrages (M. DESCHARLES)
Pays de St-Yrieix sud Hte-Vienne (M. PLUSS)	Pays ouest Limousin (M. DELAUTRETTE)
Pays du Haut-Limousin (M. DENIZOU)	Pays de l'Occitane et des Mts d'Ambazac (M. NOUSSAT)

COLLEGE IV (Chambres consulaires)

3 sièges à l'Assemblée Générale (3 Chambres consulaires)

1 siège au Conseil d'Administration (1 titulaire et 1 suppléant)

Titulaire	Suppléant
Chambre de Commerce et d'Industrie (M. ROULIERE)	Chambre d'Agriculture (Mme LULEK)

COLLEGE V (Membres de droit)

2 sièges à l'Assemblée Générale (2 titulaires et 2 suppléants)

2 sièges au Conseil d'Administration (2 titulaires et 2 suppléants)

Titulaires	Suppléants
Comité Régional du Tourisme (M. GOURSAT)	CRT (Nomination en cours)
Office de Tourisme de Limoges (M. VAREILLE)	M. GUILLOUT (Vice-Président de l'O.T.)

COLLEGE VI (Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative ouverts à l'année)

27 sièges à l'Assemblée Générale

1 siège au Conseil d'Administration (1 titulaire et 4 suppléants)

Titulaire	Suppléants
UD OTSI (Mme FUMET) (Présidente OT de l'Issaure)	OT Solignac –M. OYORSABAL (Président) OT St-Junien – M. ROCHER (Président Délégué) OT Peyrat-le-Château – Mme HERBERT (Présidente) OT Le Dorat – Mme JALLET (Présidente)

Le Président demande s'il y a des observations. Aucune remarque n'étant faite, **la composition du Conseil d'Administration est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire étant épuisé, le Président Daniel FAUCHER clôture la séance en remerciant à nouveau les participants. Il les convie au verre de l'amitié.

Le Secrétaire,
Patrick DANTZER



Le Président,
Daniel FAUCHER



